

Droits de l'enfant en contexte de modernité avancée - (rapport à la consommation, au travail, aux médias, aux nouvelles technologies et au climat)

5.00 crédits	24.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Branders Chloé ;Jadoul Marie ;Moreau Thierry ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Autre site
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences en matière des droits de l'enfant dans une perspective à la fois interdisciplinaire, comparative et professionnelle ; - Acquérir une connaissance actuelle et une maîtrise générale des principes, règles, théories, doctrines, et jurisprudences en matière des droits de l'enfant concernant des questions d'actualité ; - Etre capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets et, inversement ; - Dans une perspective interdisciplinaire, connaître, comprendre et mobiliser les concepts et théories issus d'autres sciences humaines afin d'appréhender la portée et les limites du droit et de la justice ; - Comprendre le caractère relatif dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule ; - Pouvoir, à propos d'une problématique, se forger et exprimer une opinion personnelle ; - A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à son évolution et son adaptation tout en s'interrogeant sur les valeurs fondatrices du droit et de la justice ainsi que de l'instrumentalisation dont elles peuvent faire l'objet.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'examen prend la forme d'un travail</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Le travail doit être personnel b) Il est présenté par oral devant un des enseignants le jour fixé pour l'examen c) Le travail doit se rapporter à une problématique « droits de l'enfant » qui est discutée à partir du contenu du fil rouge donné au premier cours et de deux des cours enseignés par des enseignants différents (oral + lecture) d) L'étudiant présente son travail oralement. Il ne doit pas déposer d'écrit. e) L'examen consiste : <ol style="list-style-type: none"> i. En une présentation de 10 minutes (si l'étudiant veut utiliser un ppt, il amène son ordinateur car les enseignants interrogent tous dans la même pièce) ii. Une discussion avec l'enseignant de 10 minutes
Méthodes d'enseignement	<p>La méthode pédagogique est celle de la classe inversée et le cours est à évaluation continue.</p> <p>Les étudiants sont invités à préparer les cours sur la base d'une documentation qui est fournie par les enseignants. Cette documentation est constituée d'une farde de lecture, de powerpoints, de supports vidéo et audio.</p> <p>Les cours en présentiel sont destinés à répondre aux questions des étudiants sur la matière préparée. Ils sont aussi l'occasion d'approfondir certaines problématiques plus complexes ou d'analyser des cas pratiques via des travaux en petits groupes.</p> <p>Les séances en présentiel seront également l'occasion de rencontrer des intervenants invités qu'il s'agisse de spécialistes de la matière ou de professionnels de terrain.</p>
Contenu	<p>Le cours a pour objet une approche des droits de l'enfant en rapport avec des questions d'actualité.</p> <p>Sont ainsi abordés les liens entre les droits de l'enfant et le changement climatique, les droits de l'enfant et les nouvelles technologies et réseaux sociaux, les droits de l'enfant consommateur et les droits de l'enfant travailleur.</p> <p>Le cours s'articule autour d'une double approche. D'une part, il s'intéresse à la manière dont les droits de l'enfant appréhendent, actuellement, ces différentes thématiques. D'autre part, il examine la manière dont ces thématiques d'actualité remettent en question les droits de l'enfant.</p> <p>Suivant les années, certaines thématiques sont plus développées que d'autres. L'approche est interdisciplinaire.</p>
Ressources en ligne	L'étudiant-e doit s'inscrire sur l'Université virtuelle de l'ULB pour avoir accès aux powerpoints et aux textes à lire ainsi que pour déposer les documents et commentaires demandés pour les évaluations.

Bibliographie	L'ensemble des références, bibliographies et lectures seront fournis aux étudiants dans le cadre d'une farde de lecture.
Autres infos	Connaissances et compétences pré-requises - Le certificat en approche interdisciplinaire des droits de l'enfant ou le cours d'introduction aux droits de l'enfant dispensé au début du Master ; - Le cours du Master "Histoire et philosophie des droits de l'enfant" ; - Le cours du Master "Systèmes de protection des droits fondamentaux de l'enfant".
Faculté ou entité en charge:	DRT